

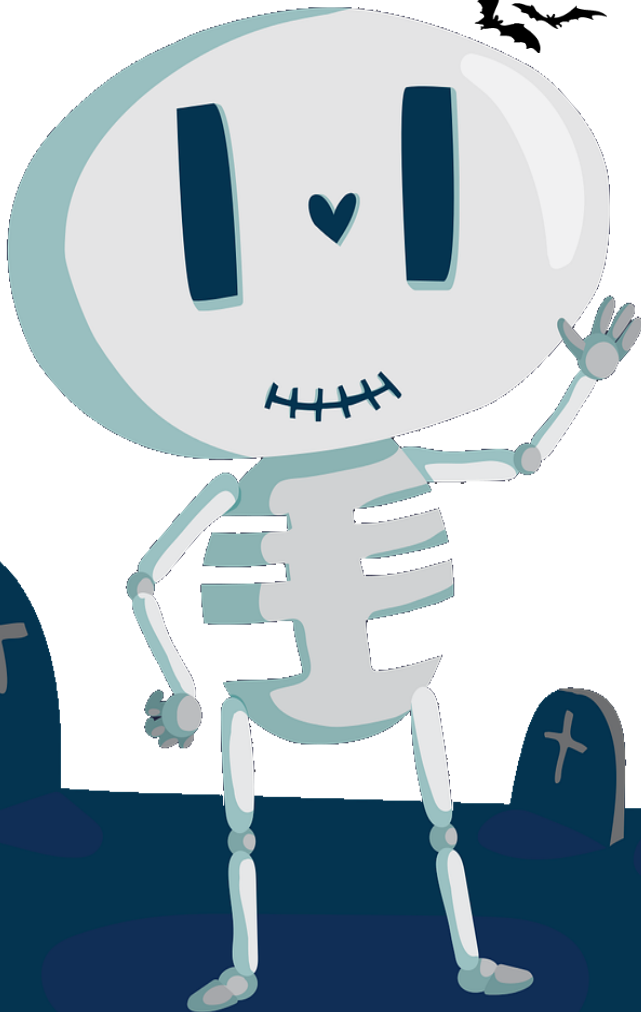


Le Bermigeois

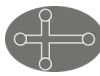


























JOURNAL DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

Octobre 2020

Calendrier	2
Procès-verbal	3
Avis public	6
Info-Municipale	7
Vaccination antigrippale	9
Chronique de l'inspecteur	10
OTJ St-Bernard	11
Halloween 2020	14
Bibliothèque	16
FADOQ	17
INFO-MADA	18
Fabrique / Bermishow	19
La famille nous tient à coeur	21
Maison des jeunes	22
École aux Quatre-Vents/CSSSH	23
Cercle des fermières	24
MRC des Maskoutains	25
Prévention incendie	26
Cohabitation en zone agricole	28
Chronique horticole	29
Chronique santé	30
SARCA	31
Nos annonceurs	32
Services à la communauté	38



Calendrier Octobre - Novembre 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
11 10h: Messe à St-Bernard Commemoration des défunts de l'année 	12 Bureau fermé  Joyeuse Action de grâce à tous!	13 8h30-16h30: Bibliothèque	14 	15 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	16 	17  SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS 17 AU 25 OCTOBRE 2020
18	19 Midi à 19h: Comptoir familial (jubé de l'église) 	20 8h30-16h30: Bibliothèque	21 	22 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	23 	24
25	26	27 8h30-16h30: Bibliothèque	28 	29 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	30 	31 18h-20h30: Chemin hanté (inscription obligatoire OTJ St-Bernard)  Joyeuse Halloween
1 ^{er} novembre 	2 20h: Séance du conseil (bureau municipal) 	3 8h30-16h30: Bibliothèque	4 	5 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	6 	7
8 10h: Messe à St-Bernard	9	10 8h30-16h30: Bibliothèque	11  Jour du souvenir 	12 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	13 	14
15	16 Midi à 19h: Comptoir familial (jubé de l'église) 	17 8h30-16h30: Bibliothèque	18 	19 8h30-16h30: Bibliothèque 18h30-20h: Bibliothèque 	20 	21



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)

Séance ordinaire du lundi 5 octobre 2020

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil, Mme Vanessa Lemoine, Mme Isabelle Hébert, Mme Emmanuelle Bagg et M. Guy Robert. Étaient absents : les membres du conseil M. Mario Jussaume et M. Jean-Paul Chandonnet. Les membres présents formaient le quorum

Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2020

Suite à la recommandation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, il y a lieu de [modifier la résolution 2020.09.10.]

Sur la proposition de Guy Robert

Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le procès-verbal modifié de la séance ordinaire du 8 septembre 2020.

Rapport financier, comptes à payer et transferts budgétaires

La balance de vérification et le rapport financier en date du 30 septembre 2020 ont été déposés au conseil.

État des résultats du mois de septembre 2020

REVENUS

Dépôts	79 934,59 \$
Transfert à l'épargne à terme	80 000,00 \$
Déboursement subvention FCCQ – réseau égout	58 030,29 \$
Revenus d'intérêts/ristourne	271,71 \$
Total des revenus	218 236,59 \$

DÉPENSES

Déboursés	(71 298,81 \$)
Prélèvements	(40 707,02 \$)
Salaires	(15 872,40 \$)
Assurance collective	(1 456,13 \$)
Frais de caisse et achat de sacs de dépôt	(35,00 \$)
Remboursement de la dette à long terme	(76 595,26 \$)
Total des dépenses	(205 964,62 \$)

État des comptes au 30 septembre 2020

Solde au compte fonds d'administration	76 486,25 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	600 000,00 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	85 000,00 \$
Grand total	761 491,25 \$

Remboursement de la dette au 30 septembre 2020

Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d'égout	1 827 300,00 \$
Remboursement du capital	(69 600,00 \$)
Solde de l'emprunt no 1 et 2	1 757 700,00 \$

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier d'août 2020 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois d'octobre 2020 tel que soumis pour un montant total de 140 473,60 \$.

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation 2021

La directrice générale dépose le sommaire du rôle triennal d'évaluation pour 2019 - 2020 - 2021. Le total des valeurs imposables pour 2021 est de 190 996 800 \$ comparativement à 188 708 900 \$ en 2020. Le rôle d'évaluation est disponible au bureau municipal pour consultation.

Augmentation de la marge de crédit – Autorisation

Sur la proposition d'Isabelle Hébert

Appuyée par Guy Robert

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de conseillers présents :

DE DEMANDER une augmentation de notre marge de crédit de 200 000 \$ afin qu'elle totalise 300 000 \$ temporairement et;

D'AUTORISER le maire, Mme Francine Morin et la directrice générale, Mme Émilie Petitclerc, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, tous les documents relatifs à la modification de celle-ci, s'il y a lieu.

Offre de service juridique – Mandat

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg

Appuyée par Vanessa Lemoine

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2021 selon les termes de l'offre de service du 17 août 2020 et pour les services non couverts par le service juridique de la MRC des Maskoutains.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 5 octobre 2020

Adoption – Second projet de règlement 2020-04 modifiant le règlement 2017-02 relatif au zonage afin de modifier la zone H-104

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le second projet de règlement numéro 2020-04 modifiant le règlement numéro 2017-02 intitulé règlement de zonage pour modifier la zone H-104 afin de permettre la construction de minimaisons tel que déposé.

Adoption – Règlement G200-1 modifiant le règlement général numéro G200 applicable par la Sureté du Québec

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ADOPTER le règlement G200-1 tel que présenté et

DE TRANSMETTRE une copie de ce règlement à la MRC des Maskoutains.

Adoption – Règlement 2020-06 remplaçant le règlement 2012-01 sur l'utilisation de l'eau potable

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'ADOPTER le règlement numéro 2020-06 tel que présenté et ;

DE TRANSMETTRE une copie de ce règlement à la Régie d'Aqueduc Richelieu-Centre.

Avis de motion et dépôt du premier Règlement numéro 2020-07 amendant le Règlement no 2017-02 intitulé Règlement de zonage, afin de modifier les dispositions sur les conteneurs utilisés comment bâtiment en zone autre que résidentielle

Avis de motion est donné par le conseiller Guy Robert à l'effet que, lors d'une séance ultérieure, sera soumis pour adoption le Règlement numéro 2020-07 modifiant le Règlement numéro 2017-02 intitulé « Règlement de zonage ».

L'objet de ce règlement est de répondre à une demande de modification de la disposition sur les conteneurs utilisés comme bâtiment en zone autre que résidentielle.

Le premier projet de règlement, qui a été déposé lors de la séance du 5 octobre, doit faire l'objet d'une assemblée publique de consultation et il est susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité ou sur demande par courriel au :
dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca.

Municipalité amie des aînées – Programme de soutien à la démarche – volet 1 – Soutien à la réalisation de politiques et de plans d'action en faveur des aînées – Appel collectif de projets 2020-2021 de la MRC des Maskoutains – Autorisation

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AUTORISER la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à participer à la demande collective d'aide financière et technique auprès du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux et à demander le montant correspondant au maximum admissible de 8 000 \$ par municipalités participantes; et

D'AUTORISER la MRC à coordonner les travaux de mise à jour de la Politique régionale des aînés et du plan d'action afférent ainsi que de coordonner la réalisation de ceux-ci pour la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville; et

DE NOMMER les conseillères mesdames Emmanuelle Bagg et Isabelle Hébert, élues responsables du dossier « Aînés » pour la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Lot 2 708 855 - Demande d'augmentation du nombre permis de poules – Autorisation

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ des membres du conseil présents de refuser la demande.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 5 octobre 2020

Entente de services relative au contrôle animalier – Renouvellement

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de confier le mandat du contrôle animalier à la S.P.A.D. dès le 1er janvier 2021, pour une période de cinq ans, selon les termes de l'entente proposée pour les montants suivants :

- 2021 : 2,64 \$ / habitant plus taxes;
- 2022 : 2,93 \$ / habitant plus taxes;
- 2023 : 3,22 \$ / habitant plus taxes;
- 2024 : 3,51 \$ / habitant plus taxes;
- 2025 : 3,80 \$ / habitant plus taxes.

DE MANDATER également la S.P.A.D. pour effectuer la vente des licences des chiens sur le territoire de la municipalité au coût de 30 \$ chacune ;

D'AUTORISER la directrice générale à signer l'entente de service pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Entente avec la Croix-Rouge pour les services aux sinistrés – Renouvellement

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents que la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville accepte les termes définis dans l'Entente de services aux sinistrés déposée le 21 septembre 2020 ;

D'AUTORISER Madame Francine Morin, maire, et Madame Émilie Petitclerc, directrice générale, à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville ladite entente de services aux sinistrés.

Adoption du budget 2021 de la RARC

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyé par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présent d'adopter le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, pour l'exercice financier 2021, tel que soumis, copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

Travaux de rapiéçage – Rang Fleury et 5^e rang – Autorisation

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyé par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AUTORISER les travaux de rapiéçage sur le rang Fleury et sur le 5^e rang et;

DE TRANSFÉRER du surplus accumulé non affecté le montant réel pour le paiement de cette dépense.

Adoption du budget 2021 de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2021, tel que soumis, copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

Offre de service pour inspection des branchements d'égouts croisés – Gestim inc. – Autorisation

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater la firme Gestim pour l'inspection des branchements d'égouts croisés des résidences, tel que l'offre de services 20202-INSP-578 datée du 10 septembre 2020, au montant de 155,00 \$ par résidence plus taxes.

Validation annuelle des débits pompés à la station – Mandat

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de mandater la firme Simo Management inc. à réaliser la validation annuelle des débits pompés à la station selon les termes du ROMAEU pour les années 2020 et 2021 par la vérification d'un débitmètre magnétique à l'eau usée, et ce, pour un montant de 1 000 \$ plus les taxes applicables par année, indexé à la 2^e année selon l'augmentation de 3% inscrite dans l'offre de service numéro 20200935 transmise le 22 septembre 2020.



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance ordinaire du lundi 5 octobre 2020

Demande d'intervention sur la Rivière Amyot Branche 2

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de transmettre à la MRC les Maskoutains, la demande d'intervention sur la rivière Amyot branche 2 tel que déposée.

Offre de services pour l'entretien et le déneigement de la patinoire

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Vanessa Lemoine
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

DE PERMETTRE à la directrice générale d'établir un contrat de travail, avec l'Entrepreneur Les Constructions A. Claing enr. au montant 8 000 \$ avant taxes pour l'entretien et le déneigement de la patinoire pour la saison 2020-2021.

D'AUTORISER Madame Francine Morin, maire et Madame Émilie Petitclerc, directrice générale à signer ladite entente tel que soumise, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Proclamation – Semaine des rencontres interculturelles – 19 au 25 octobre 2020

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la semaine du 19 au 25 octobre 2020, la Semaine québécoise des rencontres interculturelles, et d'encourager le dialogue et le rapprochement interculturel.

Proclamation – Semaine de la prévention des incendies – 4 au 10 octobre 2020

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents de proclamer la semaine du 4 au 10 octobre 2020, la Semaine de prévention des incendies, et de sensibiliser la population aux risques d'incendie à la maison.

Demande de don – Centraide Richelieu-Yamaska

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil pré-

sents de remettre un montant de 50 \$ à Centraide Richelieu-Yamaska.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC



DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville que le 1^{er} janvier 2021 débute le troisième exercice financier auquel s'applique le rôle d'évaluation.

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la fiscalité municipale* (L.R.Q. c. F-2.1), toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer en tout temps auprès de la MRC les Maskoutains, organisme municipal responsable de l'évaluation, une demande de révision au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Pour être recevable, cette demande de révision devra remplir deux conditions :

1. La demande de révision doit être faite sur le formulaire prescrit à cette fin ;
2. La demande doit être déposée au bureau de la MRC les Maskoutains, situé au 805, avenue du Palais à Saint-Hyacinthe J2S 5C6 ou y être envoyée par courrier recommandé et être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement adopté par la MRC.

N.B. Dans le cas où le dépôt de la demande est effectué par l'envoi du formulaire dûment rempli, par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville, ce 14^e jour du mois de septembre 2020.

Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière

Info municipale

Bureau municipal fermé le lundi 12 octobre



À l'exception des situations urgentes, le bureau municipal sera fermé le lundi 12 octobre en raison de la fête de l'Action de grâces.

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 2 novembre à 20 h. À moins d'une modification dans les mesures sanitaires, la séance sera publique et elle sera tenue à la salle du conseil (390, rue Principale).

Dernier versement de taxes : 1^{er} novembre



Le **dimanche 1^{er} novembre** est la date d'échéance du dernier versement de taxes municipales. Vous pouvez payer par internet (par exemple sur Accès D), par la poste, par la chute à livres ou au bureau municipal sur rendez-vous (par chèque ou argent seulement). Pour tout renseignement concernant votre compte, contactez le bureau municipal: 450-792-3190 #2 ou munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Prenez note que le taux d'intérêt de 12% s'applique pour tout versement en retard depuis le 15 septembre.

Vous êtes nouvellement propriétaire ? Vous ne recevrez pas de relevé de taxes. S'il ne vous a pas été donné par le notaire, communiquez avec la Municipalité afin de connaître le montant de taxes à payer. N'oubliez pas que les taxes municipales se rattachent à l'immeuble et non au propriétaire. Si des soldes de taxes demeurent impayés, vous en serez responsable en tant que propriétaire.

ATTENTION: les taxes scolaires sont payables au Centre de service scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) et non à la Municipalité. En 2020, les dates de versements des taxes scolaires sont les 31 août et 30 novembre. Pour des informations sur votre compte de taxes scolaires, communiquez avec le CSSSH: 450 773-8401, poste 6591 ou taxe.scolaire@cssh.qc.ca.

Ouverture partielle du bureau municipal

Compte tenu des circonstances actuelles, le bureau municipal demeure fermé. Toutefois, il est possible de prendre rendez-vous pour une rencontre avec un employé ou un membre du conseil. L'inspecteur en bâtiment, M. Alexandre Thibault, restera en télétravail, mais il sera disponible pour des rendez-vous seulement les mercredis entre 8 h 30 et 12 h. Nous vous prions de respecter les mesures mises en place afin de limiter la propagation de la COVID-19. Si vous présentez des symptômes, restez à la maison et favorisez la communication par téléphone ou par courriel (450-792-3190 ou dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca).



Une personne à la fois
Respectez la distance entre vous et les autres



Lavage des mains obligatoire (distributeur à côté de la porte)



Port du masque obligatoire à l'intérieur

Lecture des compteurs d'eau



À la fin du mois d'octobre et au début de novembre, l'inspecteur municipal, M. Jean Léveillée, procédera à la lecture des compteurs d'eau sur le territoire de la municipalité. Nous demandons la collaboration de tous les contribuables pour que le **compteur extérieur soit en tout temps accessible** afin d'en faciliter la lecture. **Merci de veiller à ce que vos chiens soient bien attachés et hors de la zone de prise de lecture.** Dans le cas contraire, la SPAD pourrait être appelée à intervenir et des avis d'infractions pourraient être délivrés.

Fermeture du Skate Park et du cabinet au parc



Le Skate Park et le cabinet sanitaire du parc François-Xavier-Desrosiers seront fermés du 2 novembre à la fin avril.

Info municipale

Inscription au système d'alerte à la population

INSCRIVEZ-VOUS



Soucieuse d'améliorer la communication avec les citoyens, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a mis en place un système d'alerte automatisé qui permettra de joindre un maximum de personnes en un minimum de temps.

À titre d'exemple, les citoyens pourront ainsi être informés en cas de :

- Mesures d'urgence (évacuation, confinement, etc.)
- Avis concernant l'eau potable (avis d'ébullition, de non-consommation ou d'interruption de l'alimentation)

Inscrivez-vous sur notre site: saintbernarddemichaudville.qc.ca.

Changement d'heure: vérifiez vos avertisseur



Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, nous devons reculer l'heure pour un retour à l'heure normale. Profitez de cette période pour vérifier et changer les piles de vos détecteurs de fumée.

Comment vérifier vos avertisseurs de fumée?

- Appuyez quelques secondes sur le bouton d'essai. Le signal doit se faire entendre immédiatement.
- Vérifiez leur capacité à détecter la fumée en éteignant une chandelle près des avertisseurs. S'ils sont reliés à une centrale, vérifiez auprès de la compagnie si le signal a été transmis.

Des points importants :

- ⇒ Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, remplacez la pile immédiatement. Ces signaux indiquent que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée.
- ⇒ N'installez jamais de pile rechargeable.
- ⇒ Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- ⇒ Installez-en dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- ⇒ Remplacez vos avertisseurs de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous aux indications sur le boîtier de l'avertisseur. S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le. Ne dépassez jamais la durée suggérée.
- ⇒ Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir au moins un avertisseur de fumée par étage, incluant le sous-sol, mais vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Visite de la prévention incendie: changement de personnel



Étant donné la grande charge de travail que représente les visites du service en prévention incendie de toutes les municipalités membres de la MRC des Maskoutains, un nouveau préventionniste s'est ajouté à l'équipe : M. Frédéric Moisan. Ce dernier a reçu le mandat de visiter les résidences et commerces de Saint-Bernard-de-Michaudville. Pour plus d'informations, vous êtes invités à communiquer avec M. Jean-Robert Choquette, coordonnateur en prévention incendie de la MRC des Maskoutains, au 450-774-3134. Merci de votre collaboration !

LA GRIPPE POURRAIT VOUS FRAGILISER.

Faites-vous vacciner si vous vivez avec le diabète, un système immunitaire affaibli, une maladie du cœur ou des reins.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE 2020-2021

ATTENTION

Rendez-vous obligatoire pour être vacciné

Quatre endroits pour vous faire vacciner dans notre région :

LONGUEUIL :
Place
Désormeaux

SOREL-TRACY :
Les Promenades
de Sorel

SAINT-HYACINTHE :
Pavillon
La Coop

ACTON VALE :
Carrefour des
Généralions

Prenez votre rendez-vous
à compter du 13 octobre 2020 dès 8 h,
au www.santemevaccinngrippe.com

Il est aussi possible d'obtenir un rendez-vous par téléphone en composant le 1 833 737-6606.

Vaccination gratuite pour les clientèles suivantes :

- personnes atteintes de certaines maladies chroniques (âgées de 6 mois et plus).
- femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, quel que soit le stade de la grossesse;
- femmes enceintes en bonne santé, durant les 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- personnes âgées de 75 ans et plus;
- proches résidant sous le même toit et les aidants naturels des personnes mentionnées ci-haut et des enfants de moins de 6 mois;
- travailleurs de la santé, surtout ceux qui donnent des soins directs en centre hospitalier ou en CHSLD.

2019 (400-3362)



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Couvrez
votre visage

Votre
gouvernement

Merci de respecter les mesures sanitaires
en vigueur lors de votre visite.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Est

Québec



Chronique de l'inspecteur

Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ— Suivi de dossier

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Le mois d'octobre est le bon mois pour planifier l'installation de son abri d'auto temporaire. En effet, ce type de structure interdite entre le 15 mai et le 15 octobre de chaque année sera autorisé au courant du prochain mois.

Nous vous rappelons donc la réglementation concernant ces abris :

8.5 Abri d'auto temporaire (abri d'hiver)

Nonobstant toutes autres dispositions du présent règlement, il est permis d'installer, sur tout le territoire de la municipalité, un (1) abri d'auto temporaire pour automobile par terrain aux conditions suivantes:

- 1) L'installation doit s'effectuer entre le 15 octobre d'une année et le 15 mai de l'année suivante, dans la voie d'accès au stationnement ou le stationnement. Hors de cette période, l'abri temporaire et l'ensemble de sa structure doivent être enlevés;
- 2) Les marges de recul minimales à respecter sont les suivantes :

Marge de recul minimale	Pour tous les terrains	Pour les terrains de coin (d'angle)
Avant (de l'emprise de rue)	2,0 m	3,0 mètres pour les 8,0 premiers mètres du point d'intersection des rues [1]
Arrière	1,0 m	1,0 m
Latérale	0,5 m	0,5 m

[1] Dans tous les cas, il est interdit d'installer un abri d'auto dans un triangle de visibilité.

- 3) Un abri d'auto temporaire doit être fabriqué de toile ou matériel plastique monté sur ossature métallique, plastique ou synthétique;
- 4) L'abri d'auto doit servir uniquement au remisage de véhicules automobiles ou récréatifs;
- 5) L'implantation d'un abri d'auto ne doit pas nuire à la bonne circulation des véhicules sur le terrain.



Comme vous pouvez le constater, bien qu'aucun permis et certificat d'autorisation ne soit nécessaire, il y a quand même des normes à respecter quant aux abris.

Informez-vous auprès de la Municipalité pour toutes questions.

Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment
Présent sur rendez-vous les mercredis
Courriel: inspecteursstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Téléphone: 450-792-3190 #1



O.T.J. St-Bernard Inc.

LE DIMANCHE 6 DÉCEMBRE 2020

*Ouvrez votre cœur à
la féerie de Noël*

Le Père Noël tente lui aussi de faire des petits gestes pour prévenir la propagation de la COVID-19 et c'est pourquoi il a repensé notre traditionnelle fête de Noël bermigeoise. Cette année, le Père Noël et ses acolytes circuleront dans les rues de la municipalité au courant de l'avant-midi pour procéder à la distribution des cadeaux directement devant votre domicile. Dans les prochaines semaines, les lutins contacteront les parents ayant des enfants âgés de 0 à 8 ans afin de les ajouter à son trajet.

Si vous ne recevez pas leur appel et que vous avez des enfants en âge de participer, communiquez directement avec Vanessa Lemoine, avant le 1er novembre 2020 au 450-223-0509.



O.T.J. St-Bernard Inc.



Le samedi

31

octobre 2020

Ouvert de

18h à 20h30

Viens nous rejoindre au parc François-Xavier-Desrosiers pour affronter notre chemin hanté!

Tu souhaites faire partie de l'aventure? Donne ton nom pour être bénévole en écrivant à otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca ou en appelant au 450-792-3190 poste 4

Afin de répondre aux normes d'hygiène découlant de la pandémie, des mesures sanitaires seront mises en place. Votre participation est nécessaire au bon déroulement de l'activité. Surveillez la page Facebook de l'OTJ pour savoir si l'activité aura toujours lieu.





O.T.J. St-Bernard Inc.

CONSIGNES POUR LE BON DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ DU

Chemin Hanté

Comme vous le savez déjà, les consignes liées à la pandémie fluctuent rapidement. Le comité de l'O.T.J. St-Bernard Inc. tente de trouver un terrain d'entente entre le plaisir d'être ensemble en célébrant l'Halloween et le respect des consignes sanitaires. Il est donc primordial que chacun mette la main à la pâte pour s'assurer du bon déroulement de l'activité. C'est pourquoi le comité s'est penché sur différentes conditions vous permettant d'avoir accès à l'activité. En voici donc la liste :



- Une personne ou une famille à la fois dans le circuit;
 - Identification obligatoire à votre arrivée;
 - Port du masque obligatoire;
 - Inscription à l'avance nécessaire pour participer;
- ♦ Pour vous inscrire, appelez au 450-792-3190 poste 4
OU
♦ Inscrivez-vous en utilisant le lien Doodle présenté sur la page Facebook OTJ St-Bernard inc.



Une seule inscription par plage horaire disponible. Arrivez à l'heure sélectionnée et aucun flânage autour du chemin hanté ne sera toléré.

Merci de votre compréhension!

On vous souhaite une Halloween
effroyablement amusante !

Le Comité de l'O.T.J. St-Bernard inc.





Halloween 2020

****Suivez l'évolution des mesures gouvernementales en place afin de vous assurer que le porte à porte est bel et bien autorisé. Nous vous tiendrons également informés par le site internet et la page Facebook de la Municipalité.****

Le samedi 31 octobre de 16 h à 20 h, des fantômes et des sorcières se promèneront dans les rues pour s'offrir le plaisir de recueillir des bonbons. Il est important de bien suivre les consignes de sécurité :

- ⇒ Assurez-vous d'être bien visible en tout temps en portant des couleurs claires et ou des bandes fluorescentes.
- ⇒ Portez des vêtements courts pour ne pas trébucher.
- ⇒ Privilégiez le maquillage aux masques pour bien voir et bien entendre.
- ⇒ Allumez une lampe de poche pour bien voir et être plus visible.
- ⇒ Déplacez-vous en petit groupe ou avec un adulte et attendez à l'extérieur des maisons.
- ⇒ Parcourez un seul côté de la rue à la fois.
- ⇒ Traversez les rues aux intersections et respectez la signalisation routière.
- ⇒ Refusez de monter dans un véhicule sans la permission de vos parents.
- ⇒ Vérifiez les friandises avec vos parents pour s'assurer qu'on peut les manger sans danger.



Les pompiers et policiers circuleront dans les rues et les rangs.

Bouchées à l'avoine et à la citrouille sans cuisson

(source : Santé Canada)



Ingrédients

- 750 ml (3 tasses) de flocons d'avoine
- 250 ml (1 tasse) de purée de citrouille pure
- 250 ml (1 tasse) de beurre d'amande, d'arachide naturel ou une alternative sans noix
- 125 ml (½ tasse) de sirop d'érable
- 5 ml (1 c. à thé) de cannelle
- 7 ml (½ c. à table) de vanille

Préparation

1. Dans un grand bol, ajouter tous les ingrédients et bien mélanger.
2. À l'aide d'une cuillère à table, verser le mélange dans les mains pour façonner des boules de 1 pouce et les placer sur une plaque à pâtisserie (donne environ 36 bouchées).
3. Couvrir et congeler pendant 1 heure avant de les manger.

Trucs

- * Si vous n'avez pas de purée de citrouilles ou si vous n'aimez pas ça, remplacez-la par une tasse de bananes mûres écrasées.
- * Essayez d'ajouter 125 ml (½ tasse) de noix hachées non salées, de graines de chia ou de flocons de noix de coco non sucrés.
- * Les enfants peuvent aider à mélanger les ingrédients et façonner les boules de 1 po.
- * Faites preuve de créativité! Amusez-vous à faire différentes formes, par exemple des cœurs, un bonhomme de neige, des étoiles, des visages souriants, etc.
- * Si le mélange est trop sec, ajoutez du beurre de noix. Si le mélange est trop humide, ajoutez des flocons d'avoine.
- * Conservez le surplus jusqu'à 7 jours au réfrigérateur et jusqu'à 3 mois au congélateur.



Halloween 2020

Fêter l'Halloween en temps de pandémie

(source : Cynthia Brunet canalvie.com/famille/covid-19-idees-pour-celebrer-halloween-1.13506901)

Personne ne souhaite que l'Halloween 2020 soit annulée. Toutefois, avec la pandémie de la COVID-19, on ne sait plus quoi penser de la traditionnelle cueillette de bonbons de maison en maison. Le gouvernement du Québec devrait d'ailleurs se prononcer sous peu pour effectuer des recommandations officielles concernant cette fête tant aimée des enfants.

Mais, que l'on puisse, ou non, courir l'Halloween, cette fête peut être célébrée de bien d'autres façons. Voici quelques idées pour vous inspirer, afin de créer une Halloween mémorable.



Décorez votre maison

Décorez votre maison, avec tout votre cœur ! Parfois, lorsqu'on a des enfants en bas âge, on n'ose pas décorer notre maison en

sachant qu'on ne sera pas présents pour offrir de bonbons. Mais cette fois-ci, on y met le paquet! Qu'il y ait une distribution de bonbons ou non, une grande proportion d'enfants ne feront que défiler pour admirer les plus belles décorations du quartier. Amusez-vous en famille pour créer un environnement des plus terrifiants!

Créez les plus belles citrouilles

Qui dit Halloween, dit citrouilles ! Prenez votre temps pour transformer ces cucurbitacées en œuvre d'art! Petits et grands doivent participer! Les citrouilles sont taillées pour être transformées en lanternes, et les plus jeunes peuvent tout simplement les peindre. À chacun, ses outils, pour des créations en toute sécurité !



Conservez la chair et les graines pour cuisiner en famille. Une fois la fête terminée, vous pourrez mettre vos citrouilles dans le bac de compost.

Organisez une chasse au trésor version bonbons

S'il s'avère impossible d'effectuer la traditionnelle cueillette de bonbons, d'autres options sont envisageables. Sur votre terrain ou dans un parc, organisez une chasse au trésor, avec des indices dissimulés ici et là. Tout au long de la chasse, des bon-

bons peuvent être trouvés, et le trésor sera, sans aucun doute, un immense sac de bonbons !

Célébrez autour d'un feu

Faites un feu dans un foyer ou un poêle conforme pour chasser les mauvais esprits... et faire venir les gentils fantômes! Savourez des guimauves en famille, tout en vous racontant des histoires qui font peur. Cependant, faites attention aux costumes avec de longues manches, demeurez loin des flammes en tout temps et respectez les règles de sécurité incendie.

Jouez à cache-cache bonbons

Planifiez une partie de cache-cache bonbons. Ceux qui se cachent ont des bonbons avec eux. Celui qui les découvre reçoit des sucreries ici et là. Son sac de friandises se garnira bien assez vite! Et pour une fois, tous les enfants auront envie d'être ceux qui cherchent!

Regardez des films qui font peur

Puisque l'Halloween 2020 tombe un samedi, il est possible pour une fois de se coucher tard. Regardez un, ou plusieurs films, avec une thématique d'Halloween. Avec les enfants, optez pour des films peu effrayants, alors qu'avec les adolescents, vous avez l'embarras du choix.

Faites un buffet de bonbons

Si vous n'achetez pas de bonbons pour tout le voisinage, vous pouvez certainement en acheter pour vos enfants. Faites leur plaisir et proposez-leur un buffet de bonbons. Vous pouvez bien sûr leur offrir les traditionnels bonbons offerts dans les grandes surfaces, mais vous pouvez également vous rendre dans des magasins spécialisés en bonbons de toutes sortes. Vous y trouverez alors une grande variété de friandises qui feront autant le bonheur des petits comme des grands.



L'Halloween peut assurément être réinventée, pour le bonheur de tous. Les changements sont parfois difficiles à accepter, les nouvelles consignes aussi; mais la nouveauté engendre également de l'inattendu... Peut-être s'agira-t-il de la plus belle Halloween de vos enfants?!

Ouverture de la bibliothèque

Tant que la région se trouvera dans la zone orange, la Bibliothèque sera ouverte les mardis et jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h ainsi que les jeudis de 18 h 30 à 20 h. Les abonnés auront toutefois un accès limité à la bibliothèque. Dans le but de réduire la circulation, le préposé ira chercher les livres dans les rayons. N'hésitez pas à le consulter afin de vous conseiller dans votre sélection.

Comme le lavage des mains est obligatoire, vous trouverez un distributeur de désinfectant à côté de la porte extérieure de la bibliothèque. De plus, nous vous invitons à respecter la distanciation en tout temps. Le port du masque est obligatoire à l'intérieur. Finalement, il serait préférable qu'une seule personne par famille entre dans la bibliothèque.

Les prêts entre bibliothèques (PEB) sont aussi possibles. Si nous n'avons pas le livre que vous cherchez, nous pouvons le faire venir d'une autre bibliothèque. Informez-vous !

Si la région tombe en zone rouge, le service de « Prêt sans contact » reprendra. Vous pourrez réserver vos documents par téléphone, sur le site internet ou par la page Facebook et prendre rendez-vous pour la remise de vos documents.

Suivez notre page Facebook afin d'être à l'affût des changements d'horaire et de procédure.

facebook.com/bibliostbernarddemichaudville/

Site web: mabibliotheque.ca/bernard

Téléphone: 450-792-3190 #4

Quelques nouveautés en bibliothèque...



Au niveau des activités du réseau FADOQ, les mesures de confinement se poursuivent, il nous faut de la patience et du courage pour s'en sortir ensemble.

Renouvellement des cartes de membre FADOQ

Pour ceux et celles dont les cartes de membre du club FADOQ viennent à échéance, ce sont actuellement les employés de la FADOQ provinciale qui vont effectuer les renouvellements par la poste, et cela jusqu'en novembre. Il n'y a cependant pas de changement pour le coût de la carte.

La popote roulante

Le Centre de bénévolat de St-Hyacinthe maintient son service de popote roulante. C'est un service qui s'adresse à tous les aînés. Les repas vous sont livrés à domicile au coût de 7,25 \$. Pour information : Robert Perreault (450-792-2270). Pour inscription : Mme Claudette Duhamel (450-773-4966 poste 35).

Besoin d'aide ?

Vous avez besoin d'aide ou simplement de parler à quelqu'un ? N'hésitez pas à communiquer avec Robert Perreault de votre Club FADOQ ou avec les intervenantes du groupe ITMAV ou du projet IMAGES, dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

Robert Perreault, président
450-792-2270

PROJET

Intervention
Milieu
Aîné
Guidé
Entendu
Soutenu

Objectif général : Prévenir l'émergence de problématiques socio-économiques chez les aînés et renforcer les facteurs de protection.

Moyen privilégié : Offrir écoute, aide, soutien, référence et accompagnement directement dans les milieux d'appartenance des personnes ciblées.

ANNIE QUINTAL
INTERVENANTE MILIEU AÎNÉ
de la MRC des Maskoutains
Tél : 450-502-4395
projet.images@gmail.com



itmav

Initiatives de travail de milieu
auprès des aînés vulnérables

Santé
et Services sociaux
Québec 

Carole Guévin
Travailleuse de milieu dans votre communauté.
450 418-7009 poste 2912
cguevin@itmav.com



Centre d'écoute Montérégie
Briser l'isolement chez les aînés

450-658-8509 1-877-658-8509

FAITES-VOUS DU BIEN!
Offrez-vous un moment
pour vous exprimer en toute confiance.



LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

CONTRE LA
MALTRAITANCE
AGISSONS

Québec 

Comprendre le maintien à domicile

(Source : lappui.org)

Le site web de l'organisme L'Appui regorge de conseils pour les proches aidants. Dans ce journal et les trois prochains numéros, il sera question du dossier concernant le maintien à domicile qui est traité en quatre volets :

1. le chèque emploi-service;
2. l'inscription au CLSC;
3. l'accompagnement lors de la perte d'autonomie d'un proche;
4. les services de répit.

CHÈQUE EMPLOI-SERVICE

Vous vous occupez d'un proche en perte d'autonomie et vous souhaiteriez être soutenu dans les soins quotidiens que vous lui prodiguez? Votre proche pourrait obtenir de l'aide à domicile grâce au programme d'allocation Chèque emploi-service.

Ce programme alloue à une personne en perte d'autonomie un certain nombre d'heures pendant lesquelles elle peut bénéficier de services d'aide à domicile. Voici plus précisément ce qu'il faut savoir sur ce programme.

Un service pour le maintien à domicile

Le Chèque emploi-service participe au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, en leur permettant de choisir elles-mêmes les services d'aide qui leur conviennent, qu'il s'agisse de tâches ménagères, de la préparation des repas ou encore d'assistance personnelle. Grâce à ce programme gratuit, elles déterminent elles-mêmes les heures auxquelles elles souhaitent recevoir les services.

Comment savoir si mon proche peut bénéficier du Chèque emploi-service?

Pour savoir si votre proche peut s'en prévaloir, vous devez communiquer avec le responsable de ce programme dans votre CLSC. C'est lui

qui pourra vous guider dans les différentes étapes du processus. Si votre proche est admissible, votre responsable vous aidera également à choisir le fournisseur de services et à organiser son horaire. N'hésitez pas à le consulter pour connaître tous les détails.

Quelles sont les responsabilités de la personne qui bénéficie du Chèque emploi-service ?

En tant que bénéficiaire du Chèque emploi-service, votre proche fait office d'employeur. Vous pouvez l'aider et le soutenir dans la mise en place et le fonctionnement du programme, mais vous ne serez pas considéré comme l'employeur.

Votre responsable de programme reste votre principale personne-ressource. Vous pouvez aussi consulter le [guide officiel du gouvernement du Québec](#) pour obtenir un supplément d'information.

Sachez qu'en tout temps vous pouvez communiquer avec le [service Info-aidant](#), au 1 855 852-7784 ou au info-aidant@lappui.org. Les conseillères et conseillers de L'Appui sont là pour vous écouter, vous aider à trouver des solutions et vous orienter vers les bonnes ressources.



En cette période de pandémie, il se peut que certains services soient affectés. Prenez le temps de vous renseigner sur de possibles changements dans les modalités.



Fabrique St-Bernard

LA CRIÉE À SAINT-BERNARD: UNE BELLE RÉUSSITE !

Le dimanche 13 septembre a eu lieu La Criée immédiatement après la messe, dans une ambiance festive et tout en respectant les règles de la Santé publique.

Cette belle activité fut un succès puisqu'elle a rapporté à la Fabrique une somme de 1 000,00\$!

Merci à tous ceux et celles qui ont apporté des légumes, fruits, desserts maison, marinades, œufs, sans oublier le succulent sucre à la crème et plus....

Merci à monsieur Ronald Jacques qui est venu spécialement pour animer notre encan.

Merci à nos participants qui ont acheté tous ces beaux produits à prix fort !

Votre générosité a permis cette belle réussite et cette étonnante récolte de dons.

À l'an prochain !

Votre assemblée de Fabrique



MESSAGE CONCERNANT LES LOCATIONS DE SALLES À L'ÉGLISE

Étant donné la pandémie qui semble ne pas vouloir s'atténuer, nous avons pris la décision, et cela pour un temps indéterminé, de cesser toute location pour les fêtes de famille, soupers ou partys de Noël, discos, fête d'Halloween, etc. Seuls les cours de cardio, le culte, les funérailles, les baptêmes et le comptoir familial seront autorisés, car les mesures sanitaires sont plus faciles à faire respecter.

La Fabrique se garde le droit de cesser ces activités en fonction de l'évolution des consignes du Gouvernement et de la Santé publique. Soyez assurés que dès que nous aurons la certitude que vous pouvez tenir ces activités en toute sécurité, il nous fera plaisir de vous permettre de vous rassembler dans les salles de notre église multifonctionnelle.

En attendant, soyez vigilants et prudents.

Merci de votre compréhension.

Votre assemblée de Fabrique

Programme PAIR



Le programme Pair est un service gratuit pour les aînés. Il les contacte quotidiennement pour s'assurer de leur bien-être. Si une personne ne répond pas après trois tentatives, une alerte est déclenchée. Les répondants sont contactés et, au besoin, les secours sont envoyés.

Si vous connaissez des personnes âgées qui vivent seules, n'hésitez pas à leur proposer de s'abonner au programme Pair ou aidez-les en le faisant pour eux. Pour s'inscrire, composez le (450) 250-2874. Vous trouverez plus de détails sur le site internet du programme: <https://www.programmepair.ca/>

Souper & spectacle

20^e Le BermiShow

LES TALENTS DE CHEZ NOUS

Des Talents de Chez Nous (2001) au Bermishow (2020), soulignons les 20 ans de ce projet qui a réussi à évoluer et à s'adapter au fil du temps.

Ce projet novateur est né d'un désir de trouver du financement pour soutenir notre église qui, à cette époque, faisait face à une éventuelle fermeture. C'est avec peu de moyens, mais du cœur plein les mains que Pierrette Bourgeois et Simone Lambert ont mis sur pied la première édition. Elles ont cogné aux portes des entreprises du milieu pour trouver des commanditaires et ainsi concrétiser ce qui allait devenir «Les Talents de Chez Nous». Madeleine Lamoureux tenait les livres, tout ceci en collaboration étroite avec la Fabrique, représentée par Micheline Perreault. Une collaboration qui dure et évolue depuis 20 ans !

CHACUN Y APPORTANT SON TALENT...

Pour une première édition, tout est à bâtir. On demande aux gens de St-Bernard de s'inscrire afin de participer. Ainsi chanteurs et chanteuses, musiciens et musiciennes, et même de jeunes gymnastes inaugureront, en ce 29 septembre 2001, la première édition de ce qui deviendra le Bermishow.

En effet, en 2008, lors du 100^e anniversaire de Saint-Bernard, il y a un désir de fêter ça en grand et d'offrir un événement spécial. Une nouvelle formule va naître : le souper-spectacle. Un concours est lancé pour trouver un nouveau nom : **LE BERMISHOW** apportera un vent nouveau. Cette formule est un succès année après année.

Elle a permis aux gens du milieu de partager leurs talents, sur la scène ou en arrière-scène. Car il va sans dire que c'est avec une équipe de généreux bénévoles que ces soirées sont possibles. Il serait difficile de tous les nommer sans en oublier. Toutefois, soulignons l'implication grandissante de Denis Forest qui est devenu un pilier et la présence assidue de notre animateur Ronald Jacques année après année.

Les soirées Bermishow c'est aussi l'occasion de vivre un moment unique, en famille ou entre amis, dans notre milieu, dans notre église bien vivante. Comme l'a si bien interprété Réal Bourgeois, premier chanteur de la première édition des Talents de chez nous, en 2001, **BIENVENUE DANS MA DEMEURE.**



Pour ceux et celles qui souhaitent revisiter certains moments parmi toutes ces années, il y a une page Facebook qui a été créée par Chantal Bourgeois. On y retrouve des photos et vidéos allant de 2001 à 2019.

Les fondatrices : Pierrette Bourgeois, Simone Lambert et Madeleine Lamoureux (absente sur la photo)

Compte tenu des circonstances particulières, il n'y aura pas de Bermishow cet automne. Ceci dit, nous souhaitons que la musique soit en vos maisons, pour y apporter la joie dans vos cœurs pour les semaines à venir !

La famille nous tient à



Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un jeune bébé âgé entre 0 et 12 mois, et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves ou de tissus absorbants neufs à insérer dans les couches. Un remboursement de 50% du coût d'achat, jusqu'à un maximum de 100 \$ par enfant, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Le formulaire est disponible sur notre site web ainsi qu'au bureau municipal.

Une naissance, un livre

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque de Saint-Bernard et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un *Magazine Naître & Grandir* et d'autres belles surprises ! Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture !

Informations: 450-792-3190 #4 ou messagerie Facebook de la Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



une naissance
"LIVRE"

Gardiennage

Gardiens avertis

Samuel Palardy, 16 ans, ou Sophie Palardy, 15 ans	579 443-2050
Mahéva Bouclin, 13 ans, ou Médrick Bouclin, 14 ans	450 792-2060
Lysane Ménard, 13 ans	579 443-9311

Services de garde en milieu familial

Garderie L'Envolée des petits Bermigeois Nathalie Piette, responsable 903, rue de l'École	579 443-2050
Garderie Les petites Lucieoles de St-Bernard Lucie Boissonneault, responsable 371, rue Principale	450 792-3360
Garderie Les petits Bermichoux Mélanie Cordeau, responsable 885, 4 ^e Rang	450 792-2086

Les Amis Gators à St-Bernard-de-Michaudville

Garderie du Petit boisé Joanie Beauregard 993, rue Claing	579 443-2006
---	--------------





Maison des jeunes

1426, rue St-Pierre, Saint-Jude Téléphone : 450-250-2488
Site web: mdj4vents.wordpress.com

Parents et adolescents, nous vous invitons à répondre à notre grand sondage sur vos intérêts sur notre site WEB, **400\$ en PRIX À GAGNER** → mdj4vents.wordpress.com ←



Viens nous voir si tu as plus de 10 ans, on s'adresse à toi !

Lundi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
15h à 18h	15h à 18h Si vendredi est pédagogique 18h à 21h	15h à 21h	13h à 17h	13h à 17h
Apprendre, c'est trippant !	Apprendre, c'est trippant ! Libre	Activité de cuisine ou libre	Activité planifiée	Activité planifiée et sortie

Transport fourni en tout temps sur appel. Pour information : 450-250-2488 #4

La Maison des Jeunes est à la recherche de la perle rare qui voudra rejoindre son équipe de travail.



Mandat : animer et préparer des activités par et pour les jeunes de 10 à 17 ans qui fréquentent le milieu et, offrir du support aux jeunes dans le cadre des projets qui sont déjà en place.

Qualification requise : étude niveau collégial, permis de conduire un atout, connaissance des Maisons de Jeunes, motivation à travailler en équipe, sens des responsabilités, sens de l'humour et créativité.

Offre : 10 heures / semaine

Salaire selon expérience, envoie ton CV au mdj4vents@hotmail.com

Présentation du plan d'action et AGA le 15 octobre 18h30 sur ZOOM

<https://us02web.zoom.us/j/83686436730?pwd=OFIsVURIdDFXOGtIR0RmSUZzMFhhdz09>



<https://www.twitch.tv/onmyflyinggiraffe>



<https://www.facebook.com/Maison-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223/>



<https://discord.gg/C4SmaXT>

COVID-19

QUE FAIRE LORSQUE MON ENFANT PRÉSENTE **UN OU DES** SYMPTÔMES?

- ◆ Fièvre
- ◆ Toux nouvelle ou aggravée
- ◆ Perte du goût ou de l'odorat
- ◆ Essoufflement, difficulté à respirer
- ◆ Grande fatigue



- ◆ Nez qui coule ou congestion
- ◆ Douleurs musculaires non liées à un effort
- ◆ Mal de gorge
- ◆ Nausées, vomissements, diarrhées, maux de ventre
- ◆ Perte d'appétit importante



Gardez votre enfant à la maison durant 24 h pour voir l'évolution des symptômes



APRÈS 24 HEURES À LA MAISON :

Si mon enfant n'a plus de symptômes :

Il peut retourner à l'école!



Si mon enfant a encore au moins un symptôme :

Je remplis l'outil d'autoévaluation au [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) et je suis les consignes données.



Pendant tout ce temps, les autres enfants de la famille peuvent aller à l'école s'ils ne présentent aucun symptôme.



Version du 30 septembre 2020

NOUS RECRUTONS!

Besoins immédiats en enseignement

- **Mathématiques**
(100 % à Saint-Hyacinthe)
- **Français**
(100% à Saint-Hyacinthe et 100 % à Acton Vale)
- **Anglais**
(Temps partiel à Saint-Hyacinthe)



Soumettez votre candidature au www.cssh.qc.ca, section Emplois.

RECHERCHÉ

ÉDUCATRICE OU ÉDUCATEUR EN SERVICE DE GARDE



L'École aux Quatre-Vents est à la recherche d'une valeureuse personne, responsable et dynamique qui accepterait de veiller sur nos élèves lors de remplacement occasionnel ou régulier.

Nous avons des besoins le matin, le midi et en fin de journée, dans les immeubles St-Bernard, St-Jude, St-Louis et St-Barnabé, selon vos disponibilités.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer avec la responsable du service de garde,
Émilie Dauphinais : 450 773-0432



Cercle des fermières de St-Ours

Les Cercles de Fermières du Québec accueillent les femmes de tous âges (à partir de 14 ans) et de tous milieux. Vous avez à cœur de transmettre, préserver ou découvrir notre patrimoine artisanal, vous êtes les bienvenues. Nos activités ont repris en septembre, tout en respectant les mesures sanitaires (port du masque, lavage de mains et distanciation de 2 mètres obligatoires).

Prochaine réunion régulière : le mardi 10 novembre à 14h
Salle FADOQ du Centre paroissial Léo Cloutier
2636 rue Immaculée Conception, Saint-Ours.

Calendrier des activités à venir à notre local (situé à l'arrière de la salle paroissiale)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
13 h 00 à 15 h 30	13 h 00 à 15 h 30	En alternance 9 h à 11 h 30 / 13 h à 15 h	13 h 00 à 15 h 30
Atelier de tricot à l'aiguille et feutrage (chapeau feutré) Responsable : Carolle Lamarche	Atelier libre de tricot et crochet	Atelier de broderie Responsable : Claude Gauthier	Atelier de couture Projets variés Responsable : Claudine Labossière

*Communiquez avec nous pour connaître l'horaire de la semaine.

Autres projets

Atelier de tissage : du lundi au vendredi, selon les disponibilités et certaines restrictions
Responsables : Carolle Lamarche & Marie-Andrée Robillard

Projet communautaire : Confection d'une courtepointe en jeans recyclés (besoin de vos vieux jeans dans les teintes de bleu seulement, pas de tissu extensible)
Responsables : Claude Gauthier & Jocelyne Sirois

Atelier de cuisine : thématique selon la saison

Conférences diverses : à venir, selon la demande des membres

Abonnement annuel : 30\$ incluant le magazine des CFQ ***l'Actuelle*** (5 numéros) et divers rabais chez certains marchands.

Venez nous rencontrer lors d'un de nos ateliers du mardi ou contactez-nous pour plus d'informations

Diane Noël, présidente : 450-402-0701

Marie-Andrée Dupuis : 514-894-0421

Courriel : cercledefermieres.stours@gmail.com



Aide financière disponible auprès de la MRC des Maskoutains

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC
Programme
RÉNORÉGION



Vous êtes propriétaire-occupant, à revenu faible ou modeste ? Vous vivez en milieu rural et devez effectuer des travaux visant à corriger des défauts majeurs à votre résidence ? Vous pourriez être éligible à une subvention du programme RénoRégion. La MRC des Maskoutains vous invite à adresser une demande au cours des prochaines semaines.

L'aide financière offerte sous forme de subvention peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles qui doivent être de 2 000 \$ minimalement, sans toutefois dépasser une somme maximale de 12 000 \$ par bénéficiaire. Les résidences éligibles à ce programme sont celles dont la valeur uniformisée, excluant le terrain, est évaluée à 115 000 \$ ou moins.

« Le programme RénoRégion de la Société d'habitation du Québec contribue à la relance économique en stimulant un créneau essentiel, c'est-à-dire la rénovation résidentielle. Cet appui permet aux MRC de bien répondre aux besoins en habitation sur leur territoire. », souligne Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe.

Pour soumettre une demande

Les citoyens intéressés trouveront le formulaire d'inscription et des informations sur les critères d'admissibilité et les travaux reconnus aux fins du programme sur le site de la MRC au : mrcmaskoutains.qc.ca/renoregion.

Dès réception du formulaire, la MRC assurera le suivi du dossier en effectuant les inspections nécessaires, l'accompagnement pour la préparation de devis pour les travaux, le suivi de l'approbation de la demande par la Société d'habitation du Québec, le suivi de la réalisation des projets et l'octroi du financement.

Autres programmes

Vous exploitez un petit commerce au détail ou offrez des services professionnels ou communautaires ? Grâce au programme Petits établissements accessibles (PEA) de la Société d'habitation du Québec (SHQ), vous pourriez recevoir jusqu'à 15 000 \$ en subvention pour rendre votre établissement accessible aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. L'aide financière couvre jusqu'à 75 % du coût des travaux admissibles. Lancé en juin 2018, ce programme de la SHQ est géré par la MRC pour les 16 municipalités rurales du territoire.



La MRC administre également, toujours pour les 16 municipalités rurales du territoire, le programme d'adaptation de domicile (PAD), dont l'objectif est de permettre à une personne présentant un handicap d'accomplir ses activités quotidiennes dans son logement et ainsi favoriser son maintien à domicile.

Pour de plus amples informations sur ces programmes, communiquez avec monsieur Francis Blondeau de la MRC des Maskoutains, au 450 774-3172 afin de laisser vos coordonnées et notre représentant vous contactera afin de valider votre admissibilité et celle des travaux à effectuer.



Prévention des incendies



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

LES PRINCIPALES DISTRACTIONS À ÉVITER EN CUISINE



ÊTRE PRÉOCCUPÉ OU PRESSÉ

- Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson.
- Vérifiez si vous avez fermé la cuisinière et le four avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- Ne laissez aucun objet sur la cuisinière.



INTERVENIR AUPRÈS DES ENFANTS

- Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez.
- Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez.
- Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas.



JOUER À DES JEUX VIDÉO

- Surveillez toujours les aliments sur la cuisinière.



SORTIR POUR ALLER FUMER OU VAPOTER

- Demeurez toujours dans la cuisine lorsque vous vous servez de la cuisinière.
- À l'extérieur, éteignez toujours vos mégots dans un cendrier, jamais dans un pot de fleurs, dans le paillis ou au sol.



FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL

- Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche.
- Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.



ENTREtenir UNE CONVERSATION AVEC SES INVITÉS

- Acceptez l'aide qu'on vous propose en cuisine afin de ne pas être la seule personne à superviser les différentes étapes.
- Avant de quitter la cuisine, assurez-vous que les appareils de cuisson sont bien fermés.



EFFECTUER PLUSIEURS TÂCHES EN MÊME TEMPS

- Concentrez-vous sur votre tâche en cuisine; le reste peut attendre.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière et le barbecue pour préparer un repas, faites-le tour à tour et non en même temps. Sinon, délégez l'utilisation du barbecue à une autre personne.



CONSULTER SON TÉLÉPHONE OU SA TABLETTE

- Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez.
- Concentrez-vous sur la tâche que vous effectuez en cuisine lorsque vous vous servez d'un appareil de cuisson.
- Évitez de consulter les médias sociaux, de répondre à vos courriels ou de parler au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.

SI-041 (2020-08)



Crédit photo: Nancy Carvalho, 2017

La Journée nationale de reconnaissance des pompiers et pompières s'est déroulée le 4 octobre dernier, marquant le lancement de la 30^e Semaine de la prévention des incendies. La Municipalité reconnaît l'engagement de ces travailleurs du feu qui prennent des risques en exposant parfois leur vie pour préserver celle des autres. Bien souvent premiers arrivés sur les lieux, ils assurent la sécurité de nos citoyens tout en faisant face à l'imprévisible. Voilà pourquoi ils méritent toute notre gratitude. Un grand MERCI au Service incendie de Saint-Jude ainsi qu'à tous les pompiers et pompières !



Prévention des incendies

Une équipe dynamique qui mise sur la sécurité avant tout !

Dans cette chronique, nous vous présentons l'équipe ainsi que les principales tâches du Service régional de prévention incendie de la MRC des Maskoutains mis sur pied en 2020. Onze municipalités du territoire de la MRC ont choisi d'être desservies par le Service soit : Saint-Barnabé-Sud, Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Damase, Saint-Dominique, Sainte-Madeleine, Sainte-Marie-Madeleine, Saint-Hugues, Saint-Jude, Saint-Liboire, Saint-Marcel-de-Richelieu et Saint-Valérien-de-Milton.

Les principales tâches du Service de prévention sont :

Volet 1 : Évaluation et analyse des incidents

Cette équipe s'assurera d'appliquer les articles de la Loi sur la sécurité incendie et elle sera appuyée par les pompiers locaux. Les informations compilées pourront entre autres faciliter le règlement des incendies avec les estimateurs et enquêteurs des compagnies d'assurances et, le cas échéant, avec la police dans les cas d'incendies suspects. Les statistiques régionales permettront également de mettre en place des programmes d'éducation du public en lien direct avec la réalité sur le territoire de notre MRC.

Volet 2 : Règlement municipal en sécurité incendie

Dans ce dossier, notre objectif est de proposer un règlement qui pourra s'appliquer à l'ensemble des municipalités de la MRC. Ce règlement viendra uniformiser la réglementation en prévention des incendies au niveau de la MRC des Maskoutains.

Permis de construction

Sur demande des municipalités, nous pourrions les accompagner lors d'émissions des permis de construction, d'un changement d'usage ou encore d'un agrandissement.

Volet 3 : Installation et vérification du fonctionnement des avertisseurs de fumée

Nous offrons également, à la demande des municipalités, un programme de visites résidentielles pour les habitations de moins de 8 logements. Cette année, huit municipalités sur les onze faisant partie de l'entente ont recours à notre assistance.

Volet 4 Inspection périodique des risques plus élevés

Nous effectuons les inspections des immeubles de plus de 8 logements, des commerces, des industries, des bâtiments de fermes et autres types d'usages similaires.

Volet 5 : Programme d'activités de sensibilisation du public

En juin, avec l'aide de NousTV (Cogeco), nous avons produit six capsules télévisées portant sur la prévention des incendies. Elles sont en ligne sur le site Internet de la MRC et de plusieurs municipalités du territoire. Nous avons également produit un document de formation portant sur les extincteurs portatifs. Cette formation peut être donnée par les pompiers locaux ou par le personnel du Service de prévention incendie.

Si vous avez une demande pour l'organisation d'une activité éducative s'adressant à la population, vous pouvez nous contacter pour planifier une rencontre afin de discuter de sa faisabilité.

Il est également important de mentionner que cette équipe est très bien appuyée par les autres services de la MRC des Maskoutains.



Photo: Jean-Robert Choquette, coordonnateur, Mélanie Boucher, adjointe administrative et Guylain Lambert, préventionniste.



Cohabitation harmonieuse de la zone agricole en Montérégie

Le partage de la route



Partout, les routes sont de plus en plus sollicitées et demandent à chaque usager de les partager, que l'on soit automobiliste, conducteur de machinerie lourde ou cycliste. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC et l'agglomération de Longueuil, souhaitent informer la population sur l'importance du partage de la route en milieu agricole. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Le partage représente un défi quand le véhicule devant nous ou qui nous croise est un tracteur imposant, souvent très large et qui se déplace lentement, la vitesse maximale pour les véhicules agricoles avec une machinerie étant de 40 km/h. Autorisés à circuler sur les routes, il leur est interdit de circuler dans l'accotement. Patience, prudence et respect mutuel doivent donc être la règle d'or. Il en va de la sécurité à tous.

Comment dépasser une machine agricole

Le Code de la sécurité routière permet le dépassement d'une machinerie agricole en empiétant sur une ligne continue, simple ou double, uniquement si cette manœuvre de dépassement est sans danger pour soi et pour les autres usagers. Pour le faire en toute sécurité, il faut s'assurer que la voie est libre sur une distance suffisante avant d'amorcer la manœuvre et que le conducteur du tracteur ne s'apprête pas à tourner à gauche, par exemple pour s'engager dans un champ. Conserver une distance sécuritaire avec le véhicule agricole, avant et après le dépassement, est également un bon comportement à adopter, tout comme ralentir à l'approche d'une ferme ou d'une entrée de champ cultivé.

La présence de machineries agricoles sur les routes est concentrée à certaines périodes de l'année, particulièrement à l'automne durant la période des récoltes, et au printemps durant la période des semis. Il est primordial d'adopter un comportement prudent et compréhensif afin d'éviter des collisions et des accidents qui peuvent occasionner des blessures graves, voire être mortels. La route se partage.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.



La Fédération de l'UPA de la Montérégie lance de nouvelles capsules réalisées dans le cadre du projet régional *Bandes riveraines, pourquoi?* Vous trouverez ces capsules sur le site web de l'UPA: upamonteregie.ca/bandes-riveraines-pourquoi. Ensemble, aidons nos terres à atteindre leur plein potentiel en améliorant la qualité de l'eau, le paysage et la biodiversité, tout en stabilisant les berges.

Saviez-vous qu'il existe un programme d'aide financière et de mise en place de l'aménagement afin de vous aider à implanter une bande riveraine sur vos terres ? Des spécialistes et des professionnels en agroenvironnement vous conseilleront et vous aideront à chacune des étapes tout au long de votre projet.

Informations : ccharron@upa.qc.ca

On taille ou on ne taille pas?



Voici une question fréquemment posée. On taille pour rajeunir, retirer les fleurs défraîchies, les branches endommagées ou simplement pour garder une certaine forme à la plante. Avant de prendre le sécateur, voici quelques conseils de base.

Quand tailler?

Les arbustes et arbres à floraison printanière font leurs bourgeons à fleurs sur le bois de l'année précédente. C'est-à-dire que présentement ils ont déjà formé leurs bourgeons à fleurs qui s'épanouiront au printemps prochain. Si vous les taillez maintenant vous vous priverez de leur floraison au printemps prochain. Alors, quand les tailler? Un grand principe de base s'applique, on taille tout de suite après la floraison. Si vous suivez cette recommandation, vos chances de commettre des erreurs sont très minimales. Ces plantes commencent à faire leurs bourgeons à fleurs en septembre pour le printemps alors si vous avez omis de les tailler après leur floraison, la fin août est le maximum. Après cette date, vous compromettrez leur floraison pour l'année prochaine.

Les arbustes et arbres à floraison estivale ou automnale règle générale peuvent être taillés dès la fin de leur floraison et jusqu'à tard en automne sans compromettre leur floraison l'année suivante. Certaines exceptions s'appliquent. Ne touchez pas aux Hydrangées de la série macrophylla et serrata en automne. Ce n'est qu'au printemps prochain que vous taillerez les branches noircies et dépourvues de bourgeon.

Il existe certaines hydrangées qui fleurissent à la fois sur le bois de l'année précédente ainsi que sur le bois de l'année en cours par exemple, les Hydrangea macrophylla «Endless Summer». Si vous les avez taillés en automne, vous obtiendrez moins de fleurs l'année prochaine, mais vous en obtiendrez quand même qui se développeront sur le nouveau bois de l'année en cours. Afin d'éviter les déceptions, taillez au moment opportun.

Christine Poulin

DTA, propriétaire du
Centre jardin des Patriotes
3053, chemin des Patriotes
Saint-Ours



SEMAINE QUÉBÉCOISE DES RENCONTRES INTERCULTURELLES



ENSEMBLE,
NOUS SOMMES LE QUÉBEC

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES

RENCONTRES INTER- CULTURELLES

19 AU 25 OCTOBRE 2020
SQR.GOUV.QC.CA

Votre gouvernement

Québec

Répartir les aliments protéinés tout au long de la journée

(Source: defisante.ca)

Les protéines jouent un rôle clé dans l'alimentation. La plupart d'entre nous en consomment suffisamment (parfois même trop), mais peut-être pas de façon optimale. Comment bien les choisir, comment apprivoiser celles d'origine végétale et, surtout, comment mieux répartir leurs différentes formes tout au long de la journée?

UN BOOST DE PROTÉINES MATINALES

1. Bonifiez votre smoothie en y intégrant un ou des aliments parmi les suivants : yogourt grec, graines (chanvre, lin, chia...), noix moulues, poudre de lait écrémé, œufs, fromage cottage ou ricotta.
2. Accompagnez vos tartines à la confiture de fromage, tel que de la ricotta, du cheddar, du brie ou du quark (un fromage blanc frais très polyvalent).
3. Préparez votre gruau avec du lait ou de la boisson de soya au lieu de l'eau.
4. Ajoutez des noix et des graines à vos céréales, yogourts et gruaux. Les haricots de soya grillés, les graines de chanvre et de citrouille sont particulièrement riches en protéines.
5. Choisissez plus souvent du yogourt grec, qui contient deux fois plus de protéines que les autres yogourts. Le skyr, un yogourt islandais, est également très riche en protéines.
6. Pensez plus souvent à manger des œufs (brouillés, à la coque, en omelette). Sachez aussi que les œufs à la coque se conservent sept jours au réfrigérateur, dans leur coquille. Pratique pour un déjeuner à emporter!
7. Troquez votre café noir contre un latté fait avec du lait ou de la boisson de soya.

DES REPAS AVEC MOINS DE VIANDE

8. Le poisson est un excellent substitut de la viande; mangez-en plus souvent. Même chose pour les œufs.
9. Planifiez un repas végétarien par semaine (à base de tofu, de lentilles, de pois chiches...). Graduellement, augmentez à deux, puis à trois, etc.

10. Trouvez une variante végétarienne à vos recettes préférées. Par exemple, du tofu général Tao ou un macaroni à la viande « sans viande » à base de protéine végétale texturée.
11. Introduisez graduellement les protéines végétales en les combinant à des protéines animales. Par exemple, remplacez la moitié de la viande hachée des recettes par du tofu émietté ou des lentilles. À essayer dans la plupart des recettes telles que les tacos, le pâté chinois, le macaroni, le chili et la sauce à spaghetti.

DES DESSERTS (OU COLLATIONS) PROTÉINÉS BIEN PENSÉS

12. Pour agrémenter le yogourt grec nature, faites griller au poêlon ou sur le barbecue, dans un mélange de beurre et de cassonade, des quartiers de pomme, de poire, de pêche ou d'ananas. Trop parfait!
13. Préparez un yogourt glacé en combinant au mélangeur moitié yogourt, moitié fruits surgelés de votre choix. À déguster sur-lechamp. Divin!
14. Buvez un bon verre de lait ou de boisson de soya. Si délicieux avec des boules d'énergie faites de purée de dattes, de flocons d'avoine, de noix hachées, de pépites de chocolat et de noix de coco. Pour apporter une touche amusante, insérez au centre un fruit frais comme un raisin, une framboise ou un bleuet.
15. Redécouvrez le pouding au riz, préparé avec du lait ou de la boisson de soya. Garnissez-le de fruits frais et vous serez comblé!



Julie DesGroseilliers est nutritionniste, porte-parole du Mouvement J'aime les fruits et légumes et auteure du livre **PROTÉINES**, stratégies alimentaires et recettes pour bien les consommer tout au long de la journée, publié aux Éditions La Presse.

FAIRE UNE LIMONADE AVEC SA CARRIÈRE



L'automne 2020 n'est définitivement pas une copie de 2019. Malgré l'apparition de belles couleurs dans les arbres, les répercussions de la COVID-19 se font ressentir sur plusieurs niveaux et tout particulièrement sur le plan professionnel. Cette pandémie a assurément affecté le monde de l'emploi, que ce soit en augmentant la charge de travail de certaines personnes (pensons au domaine de la santé) ou par l'arrêt complet des activités de certaines entreprises (par exemple le tourisme international).

Si vous êtes dans l'une de ces situations et que vous en êtes éprouvés, pourquoi ne pas profiter de ce moment pour utiliser les citrons que la vie vous a offerts pour en faire une bonne limonade? En d'autres mots, peut-être que ce bouleversement peut vous amener à vous questionner sur vos aspirations, vos objectifs, sur qui vous êtes et même passer à l'action vers un changement positif.

Effectuer un changement de carrière n'est pas nécessairement synonyme de tout recommencer à zéro ou de mettre sa vie familiale, personnelle et professionnelle sur pause. Plusieurs options et services peuvent vous être proposés, pensons à la reconnaissance des acquis, à la formation à distance ou à la formation en milieu de travail. La première étape à franchir est de prendre un moment de réflexion.

Les conseillers des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe sont disponibles, et ce gratuitement, pour vous accompagner dans ce processus. Avec le projet SARCA Mobile, une conseillère vous rencontrera directement dans votre municipalité.

Communiquez avec Audrey, conseillère en information scolaire et professionnelle, pour des renseignements ou pour une rencontre.

Audrey Gatineau

audrey.gatineau@cssh.qc.ca

450 773-8401, poste 6731

 Audrey Gatineau Pro



Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec 



SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

VISEZ LA CIBLE
ZÉRO DÉCHET
du 17 au 25 octobre 2020

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

LE DÉFI DE LA RÉDUCTION REVIENT EN FORCE!

LES **INCORRUPTIBLES** DE LA RÉDUCTION

sqrd.org

FAITES MIJOTER VOS IDÉES!



Nos annonceurs



JEAN-BERNARD ÉMOND Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi, bureau 100
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



Profitez gratuitement
de notre service de livraison
dans votre secteur

Plusieurs produits disponibles :

Équipements de protection
individuelle (EPI) : masques
lavables et jetables,
visières, gants

Médicaments d'ordonnance
et en vente libre

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accès **pharma**
chez Walmart



Famille
sans fumée

POUR DES P'TITS
POUMONS ROSES
ET EN SANTÉ

NE FUMEZ PAS
EN PRÉSENCE
DE VOS ENFANTS.



La Clé sur la Porte est
une maison d'aide et
d'hébergement pour les
femmes victimes de vio-
lence conjugale et leurs
enfants.

Contactez-nous en tout temps :
450-774-1843, gratuit et confidentiel.



450 773-8888
www.action-emploi.ca

Après la participation financière de :

Québec

Action Emploi
AIDE FINANCIÈRE POUR L'EMPLOI

monCVvirtuel

parcours formation



Nos annonceurs

.....
Tout
pour vous,
près de
chez vous!
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!

TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •

Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lantelgne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 7 h à 21h

Samedi et dimanche : de 8 h à 21h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours 450 785-2308





Nos annonceurs

**VOS SÉRIES PRÉFÉRÉES PASSENT
EN MÊME TEMPS? Pas de problème!**

*Enregistrez jusqu'à 6 chaînes en simultané et visionnez
vos enregistrements plus tard!*



**FINI LA LOCATION!
VOUS POUVEZ ACHETER
VOTRE DÉCODEUR!**

Cooptel Explorer
l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca



Nos annonceurs

*Expression
Style*

Mélanie Bouckin

Du mardi au samedi
sur rendez-vous 450.792.3827

Bienvenue à tous!

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447
ELECTRICITE@BRYANJACQUES.COM
WWW.BRYANJACQUES.COM

 Corporation
des maîtres électriciens
du Québec
RBQ: 5686-0406-01



882 5590 7448 01

**EXCAVATION
JD
INC.**

(450)792-3551
www.excavationjd.com
info@excavationjd.com

Excavation en tout genre
Installation septique écologique
Raccordement d'égout
Fondation
Drain français
Réparation de fissures de béton
Terrassement / Transport

 Ecoflo®
Intégrité à l'environnement™

 BIONEST

**PASSION
BEAUTÉ**

Coiffure
Maquillage Chantal Lacroix par Misencil
Misencil
Bijoux Cristal Swarovski Crysta Luna
Tatouage professionnel

FRÉDÉRIQUE
POULIN RIOPEL

 misencil

450-792-2220



garage-morin.com
T. 450 792-2221 • F. 450 792-2225
355, rue Principale
Saint-Bernard-de-Michaudville
(Québec) J0H 1C0

Sylvain Gaudette Président
sylvain.gaudette@garage-morin.com
Cell.: 450 779-2393

 GARAGE
MORIN

GARAGE MORIN ET FRÈRES INC.

TRANSMISSION • DIFFÉRENTIEL • ALIGNEMENT • CLIMATISATION • ÉLECTRONIQUE

 **Réal Bonin**
Propriétaire

Rénov'a'Neuf
Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial
Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre
Revêtement extérieur-toiture
895 claing
St-Bernard (Québec) J0H 1C0
Tél: 450-792-2087
Licence R.B.Q 2794-4784-27

 Entreprise
S. Gaudette

RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

**Clinique de Massothérapie
Véronique Corbeil**

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090
cliniquemassov.c@gmail.com





Nos annonceurs

Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminée
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

 **Groupe**
Voyages Québec

Edith Jalbert
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes

Courriel : edith@edithjalbert.com
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](https://www.facebook.com/escapadesedithjalbert)
Cellulaire : 514-970-3160





PENSION ET TOILETTAGE
PEE-WEE & FRÈRES

34 Rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
Québec J0H 1C0
514 377-7336

MAÎTRE
Cochon

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur
450.278.2003 cell
alex@maitrecochon.com

maitrecochon.com


105, rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
QC J0H 1C0

Garderie privée en
milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé
St-Louis J0G 1K0

Milissa Beaumier
450-788-3865



milissabeaumier@hotmail.com



ÉBÉNISTERIE
S. Forcier

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.
381, rue Lamoureux
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307
Fax. : 450 792-3314





Michel Robichaud
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA

450 787-2305
514 233-6949
www.michelrobichaud.net
michel@michelrobichaud.net



Nos annonceurs

Villa DES **Berges**
UN SITE ENCHANTEUR

RÉSIDENCE PRIVÉE AVEC SOINS POUR ÂÎNÉS
Située sur les *Rives* du Richelieu

- 34 Studios avec salle de bain complète
- Clientèle en perte d'autonomie, avec déficits cognitifs et Alzheimer
- Convalescence, court séjour et répit
- Plusieurs services sur place

Julie Laberge, Directrice
450.402.0530
514.297.2730

villadesberges@videotron.ca
3252 ch. des Patriotes, St-Ours

Pharmacie Caroline Désilets et Philippe Desmarais Pharmaciens Inc.

688, Chemin des Patriotes
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) J0H 1K0

T 450 787-2077
F 450 787-4115
Texto : 514 915-7688
Sans frais : 1 866-666-2077
desiletsdesmarais@gmail.com

Lun. au vend. : 9h à 20h
Samedi : 10h à 17h
Dimanche : Fermé

SERVICE DE LIVRAISON

membre affilié à **Proxim**

Me Marie-Hélène Archambault
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Télé.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

Dentura
Clinique de denturologie

St-Denis-sur-Richelieu
620, ch. Des Patriotes, bur. 102
J0H 1K0
450-787-2720 (sur rendez-vous)

info@cliniquedenturodentura.ca
www.cliniquedenturodentura.ca

Jacques Grondin, d.d.
Denturologiste

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Service à domicile, en résidence ou en CHSLD

Consultation et nettoyage Sans frais

Ville & Campagne
Town & Country
Agence immobilière

Bianca Filion
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

514 434-5040
450 787-2305
biancafilion.villeetcampagne@gmail.com

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT & FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Services à la communauté

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD

Vicky C. Lord

450 792-3190 option 4

Heures d'ouverture de la bibliothèque (ouverture partielle)

Jeu de 9 h 00 à 11 h 45, de 13 h 15 à 16 h 00 et de 18 h 45 à 19 h 45

Site web: mabibliotheque.ca/bernard



Bibliothèque de St-Bernard de Michaudville



Accès internet gratuit sans fil



O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président

450 230-5921

Vicky C. Lord, coordonnatrice en loisirs

450 792-3190 option 4

Présente pour les loisirs les mardis et jeudis

Pavillon des loisirs

450 792-3190 option 5

Festival de musique traditionnelle

www.chantezvous.com



© 2018 tous droits réservés. Tous droits réservés. O.T.J. St-Bernard



OTJ St-Bernard inc



Chantez-vous bien chez nous



La campagne en blues



À l'Halloween on rock au village

F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président

450 792-2270



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :

Immeuble Saint-Jude

450 773-0260



École aux Quatre-Vents



CENTRE DE SERVICE SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements

450-773-8401

Site web: www.cssh.qc.ca

Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe



En raison des développements liés au coronavirus (COVID-19), l'horaire peut être modifié sans préavis. Pour savoir si votre centre de services est ouvert, consultez le site web.

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Site web: notrecaisse.com

Horaires de nos centres de services	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Siège social 1697, rue Girouard Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Les Salines 3050, boul. Laframboise, St-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
Douville 5565-2, boul. Laurier Ouest, St-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Maska 1410, boul. Casavant Est, St-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	
Saint-Denis-sur-Richelieu 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
Saint-Jude 1190, rue Saint-Édouard	Centre fermé pour une période indéterminée en raison de la COVID-19					
Sainte-Madeleine 1040, rue Saint-Simon	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
Sainte-Damase 111, rue Principale	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	



Services à la communauté

COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD (friperie)

Isabelle Hébert 450 792-2499
Chantal Chevalier 579 443-9311

Heures d'ouverture du comptoir

3^e lundis du mois midi à 19 h
Boîte de dépôt sur le parvis de l'église



FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude 450 792-3943
Location de salle (Micheline Perreault) 450 792-3792

Horaire des messes ou prières

Dimanche 10 h 00 à St-Barnabé 1^{er} Saint-Bernard 2^e St-Jude 3^e -4^e - 5^e dimanche
Mardi 19 h 00 à Saint-Bernard (prière ou messe)
Mercredi 9 h 30 à Saint-Jude



Horaire sujet à changement

BUREAU DE POSTE

Claude Perreault 450 792-3266

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi 9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30
Jeudi 9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond 450 742-3781
50, rue du Roi, bureau 100, Sorel-Tracy, J3P 4M7



DÉPUTÉ FÉDÉRAL (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Simon-Pierre Savard-Tremblay 450 771-0505
2110, rue Bachand, bureau 108, Saint-Hyacinthe, J2S 8B6



C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude 450 768-1200
Info-santé CLSC 8-1-1



Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude (sur rendez-vous)

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 25 du mois précédent par courriel à : secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

URGENCES



SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

9-1-1

SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



MEMBRES DU CONSEIL

Mme Francine Morin, mairesse 450 792-5727
M. Mario Jussaume, conseiller 450 792-3221
Mme Vanessa Lemoine, conseillère 450 223-0509
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499
Mme Emmanuelle Bagg, conseillère 450 792-2441
M. Guy Robert, conseiller 450 223-4876



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 390, rue Principale

BUREAU MUNICIPAL

Mme Émilie Petitclerc, directrice générale 450 792-3190 option 3
Courriel: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Sylvie Chaput, secrétaire-trésorière adjointe 450 792-3190 option 2
Courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Mme Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Courriel: secadjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur: 450 792-3591



HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30



ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 4
Mercredi: 8 h à 12 h (sur rendez-vous)
Courriel: inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



VOIRIE - COURS D'EAU

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal 450 230-3494



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

450 774-2350



SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Transport collectif 450 774-3173